



« RISK FORMATION »

49 Rue Pothier – 97460 SAINT-PAUL
expertcom974@gmail.com

<http://riskformation.fr/>

Siret : 539 973 347 00039 – APE : 8559A

Mobile : 06 92 73 99 73

DAOF : 98970384297



Programme de formation Ressources Humaines et Management Module 12 : Protection Sociale de l'entrepreneur et de son conjoint

- Le public cible ;

Chef d'entreprise

- Le nombre de stagiaires par session ;

Nombre de participants : 12 maximum

- Les pré-requis nécessaires pour prétendre à suivre la formation ;

Lire, parler et comprendre le français.

- L'organisation et les modalités de déroulement de la formation (intersession notamment);

L'organisation est sur deux journées.

- La durée de la formation ;

Durée : 14 Heures

- Les objectifs de la formation ;

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint

- Les contenus indicatifs ;

Protection sociale du chef d'entreprise

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
 - Être informé des démarches liées au changement de statut social
 - Connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie
- Préparer sa retraite
 - Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire
 - Prévoir une retraite facultative
- Calculer les cotisations sociales obligatoires
 - Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales
 - Visualiser un échéancier des cotisations sociales
 - Connaître les exonérations de charges sociales
- La complémentaire santé
 - Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?
 - Quelles questions poser pour faire le bon choix ?
 - Le management et la fin de la relation
 - Les différents modes de management
 - Les obligations de l'employeur
 - Le statut du conjoint

Entrepreneurs, les risques que vous vous devez d'assurer

-Risques auxquels l'entreprise est exposée :

- Les risques de Responsabilité
- La Responsabilité Civile professionnelle
- Les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,..)
- La couverture des pertes d'exploitation
- Les assurances de véhicule
- L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé
- Les obligations de Prévoyance prévues

-Risques auxquels le dirigeant est exposé :

- La maladie, l'accident du dirigeant
- La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux
- La protection juridique du dirigeant
- La perte d'emploi du dirigeant
- Le décès d'un associé

- Les modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation :

En salle de séminaire, avec un formateur, utilisation de paper board, vidéo projection et support de cours.

Les modalités d'évaluation : Cas pratiques, QCM de fin de formation.

Coût de la formation : 700 euros, soit 50 euros de l'heure TTC (TVA exonérée).